

4 mois d'attente pour une Carte d'Identité : merci qui !?

Jusqu'en 2017 pour faire ou refaire votre carte d'identité, rien de plus simple, il suffisait de se rendre dans la mairie de son domicile. C'était si simple que le gouvernement Hollande, puis Macron, ont décidé de tout compliquer !

Soi disant pour lutter contre la fraude, mais en réalité pour faire des économies, ils ont décidé (contre l'avis de toutes les associations d'élus) de confier les demandes de cartes d'identité non plus à toutes les mairies, mais à certaines habilitées par le Ministère de l'Intérieur.

Ainsi, sur les 750 mairies en Seine-Maritime, une quinzaine peuvent depuis 2019 accueillir les usagers pour constituer leur dossier.

Sur notre agglomération de 250.000 habitants : 3 seulement, Le Havre, Montivilliers et Gonfreville l'Orcher !

Puis les dossiers sont adressés aux services de l'État qui instruisent les demandes et fabriquent les cartes.

Depuis 2018, notre Conseil municipal n'a cessé d'alerter les gouvernements pour lui dire que c'était une mauvaise idée et que cette concentration allait conduire à des embouteillages en allongeant considérablement les délais de délivrance des cartes d'identité des citoyens.

Jusqu'en 2019, les agents du service État-civil de Gonfreville l'Orcher géraient 500 demandes annuelles pour le compte uniquement des Gonfrevillais. Désormais c'est plus de 1.500. Et pour se faire l'État finance un demi-poste supplémentaire, tout en ayant procédé à la suppression totale de la principale dotation de fonctionnement (DGF) attribuée à notre commune.

En résumé, les demandes de carte d'identité de tous les citoyens qui en font la demande auprès de notre commune constituent un service désormais financé par les Gonfrevillais.es. via le budget de leur commune.

Enfin, pour en rajouter, les services de l'État en charge de l'instruction et de la fabrication des cartes sont confrontés à des manques d'effectifs.

Résultat c'est tout le système qui « bugue » et ce sont les citoyens comme les agents du service public communal qui trinquent en devant patienter plusieurs mois pour obtenir leur titre d'identité souvent indispensable pour leurs démarches du quotidien ou leurs déplacements.

Cette situation n'est plus tenable et Alban Bruneau vient donc de saisir de nouveau, et en urgence, le Ministre de l'Intérieur pour demander :

- Le retour des demandes de carte d'identité dans toutes les mairies du pays ;
- Une dotation financière multipliée par 3 pour les communes habilitées, ce qui doit permettre de créer un emploi supplémentaire en mairie pour gérer les demandes dans des délais raisonnables.

La Municipalité dénonce une fois de plus cette logique d'affaiblissement des services publics (énergie, santé, éducation...) appliquée par l'État via ses différents gouvernements, et invite les usagers à se mobiliser non pas en exprimant leur mécontentement aux agents du service public communal de l'État-civil qui font de leur mieux, mais en soutenant celles et ceux qui portent et qui soutiennent les services publics.

Il faut rappeler que la constitution des dossiers de demande de cartes d'identité est un service (payant d'ailleurs, ce qui en soit n'est pas acceptable) dépendant de l'État qui en a « confié » la responsabilité aux maires des communes habilitées et à ses agents...